Communiqué de Presse

Modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte du 9 avril 2021



L'Isle d'Abeau, 29 mars 2021

Le groupe Vicat (Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) précise aujourd'hui que l'Assemblée Générale Mixte 2021 Vicat se tiendra le vendredi 9 avril 2021 à 10h00.

Afin de respecter les mesures prises par le gouvernement pour limiter le risque de contamination au COVID-19, cette Assemblée se tiendra à huis clos.

Dans ce contexte, et afin de permettre aux actionnaires de suivre l'Assemblée à distance, celle-ci sera retransmise en direct sur le site internet de la Société (www.vicat.fr) ou en cliquant sur le lien suivant :

https://vicat.la-webtv.fr

Cette retransmission sera accompagnée d'une présentation en français qui sera disponible le 9 avril 2021 à partir de 9h30 sur le site internet de la Société : www.vicat.fr.

Dans ce contexte particulier, il est important de noter :

- Qu'il est fortement recommandé aux actionnaires qui souhaitent assister à cette retransmission de se connecter dès 9h30 afin de suivre les procédures usuelles d'enregistrement;
- Que les votes sur les résolutions proposées ne pourront être effectués que par correspondance, dans le respect des procédures et des délais en vigueur tels que décrits dans l'avis de convocation (disponible sur le site internet de la société www.vicat.fr);
- Que tout actionnaire qui souhaiterait poser des questions lors de cet évènement devra le faire exclusivement par écrit, en LRAR, avant le 7 avril 2021 au siège de la Société (Vicat – Les Trois Vallons – 4 rue Aristide Bergès –38080 – L'Isle d'Abeau – France) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>relations.investisseurs@vicat.fr.</u>

A l'issue de la tenue de l'Assemblée Générale Mixte, un compte-rendu détaillé sera publié sur le site internet de la Société www.vicat.fr.

Prochaine publication:

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021 le **5 mai 2021** après clôture de la bourse.

Contacts Relations Investisseurs:

Contacts Presse:

Stéphane Bisseuil : Tél. + 33 (0)1 58 86 86 05 stephane.bisseuil@vicat.fr Marie-Raphaëlle Robinne Tél. +33 (0)4 74 27 58 04 marie-raphaelle.robinne@vicat.fr

À propos du groupe Vicat

Le groupe Vicat emploie plus de 9 000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2,805 milliards d'euros en 2020, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats et Autres Produits & Services. Le Groupe est présent dans 12 pays : France, Suisse, Italie, États-Unis, Turquie, Égypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan, Inde et Brésil. Près de 64% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international. Le groupe Vicat, groupe familial, est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui 3 métiers principaux que sont le Ciment, le Béton Prêt à l'Emploi (BPE) et les Granulats, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.

À propos de la Fondation Louis Vicat

Créée en 2017 à l'occasion du bicentenaire de l'invention du ciment artificiel, la Fondation s'est donnée pour objectifs : la promotion de la culture scientifique et technique, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, l'éducation et la solidarité. A ce titre, la Fondation a mené en 2020 une série d'actions inclusives au profit des personnes en situation de handicap et éloignées de l'emploi. L'année 2021 sera l'année des Femmes.